

## **HOMICIDE À LA PRISON DE POITIERS-VIVONNE : RÉTABLISSONS LA SÉCURITÉ DANS NOS CENTRES PÉNITENTIAIRES !**

**COMMUNIQUÉ D'ÉRIC SOULAT  
CONSEILLER RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE**

Ce dimanche 22 juin, **le centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne, est malheureusement confronté pour la première fois de son histoire à un homicide entre codétenus.** L'un d'entre eux a en effet été égorgé avec un morceau de verre brisé par son codétenu !

Cela fait maintenant des années que j'alerte, par communiqués de presse, sur la situation explosive à la prison de Vivonne. Ce n'est pas une surprise, cette dernière est surpeuplée. Des cellules de 12 mètres carrés contenant trois détenus, six à sept arrivées tous les jours, des matelas posés directement au sol : c'est le piètre décor de la prison de Vivonne.

En outre, **les violences et agressions ne cessent de croître contre le personnel pénitentiaire et entre les détenus eux-mêmes.** Pire encore, des drones survolent les lieux afin de livrer les détenus en drogue, téléphone portable et autres.

Cela fait longtemps que le Rassemblement National soulève le problème. **Le laxisme judiciaire, combiné à un manque flagrant de personnel pénitentiaire et à une évidente surpopulation carcérale, se traduisent par des situations comme celles-ci, mettant en danger les détenus eux-mêmes mais aussi tout le personnel.**

Où sont les 15.000 places de prison promises par le gouvernement ?

Le Rassemblement National demande d'urgence une réaction du ministère de la Justice, qui doit donner aux surveillants les moyens humains et matériels d'effectuer leur mission.

**Nous exigeons la construction de 40 000 places de prison supplémentaires, l'expulsion systématique des délinquants étrangers afin de mettre fin à la surpopulation carcérale.**

L'État doit cesser de détourner le regard.